

Tourner, monter et produire ses propres films

La vidéo en tant qu'outil pour le conseil, l'enseignement et la promotion d'activités en agriculture

19.302



Date

Mardi 12 novembre 2019

Lieu

Agrilogie Grange-Verney
Chemin de Grange-Verney 2
CH-1510 Moudon
+41 (0)21 557 98 72

Public

Conseiller-ère-s agricoles et en économie familiale, enseignant-e-s en agriculture, toute personne intéressée par le thème.

Responsables

Marie-Eve Cardinal, AGRIDEA
Thomas Alföldi, FiBL
www.youtube.com/user/FiBLFilm

Contexte

Pour comprendre une thématique agricole, recueillir un témoignage, glaner des idées innovantes ou encore appliquer adéquatement une méthode, la vidéo devient de plus en plus le média consulté. A l'ère de la digitalisation et de YouTube, et alors que les logiciels *user-friendly* se font plus nombreux, produire une vidéo est maintenant accessible au commun des mortels. Le-la conseiller-ère et l'enseignant-e qui souhaitent montrer, expliquer et transmettre, de façon attractive, évocatrice et claire peuvent profiter de cet outil de vulgarisation parfaitement adapté pour rendre visible l'expérience des agriculteur-trice-s.

Du mode d'emploi à l'avis technique, en passant par la démonstration au champ, comment réaliser efficacement des vidéos ? Entre le smartphone et la caméra 4K hightech, comment réaliser une vidéo soi-même ? Les participant-e-s pourront pratiquer les différentes phases de la réalisation vidéo, à savoir planification, tournage, montage et diffusion.

Objectifs

- Connaître les bases de la production vidéo (planification, tournage, montage et diffusion).
- Connaître les points-clé de la planification, du tournage et de l'édition.
- Reconnaître les possibilités de réalisations internes de celles où l'appui professionnel est recommandé.

Méthodes

Inputs théoriques, exercices pratiques (filmer et monter), échange d'expériences en groupe.

Remarques

- Etant donné la nature interactive de cette formation, le nombre de participant-e-s est limité à 16.
- Si possible, apportez votre propre matériel. Par exemple, votre propre ordinateur portable avec logiciel de montage, caméra vidéo ou smartphone ayant un bon appareil photo, microphone externe, etc. Nous pourrions mieux intégrer vos besoins individuels à ce cours.

Programme détaillé

Mardi 12 novembre 2019

Dès 08h30 Accueil café-croissants au réfectoire d'Agrilogie

09h00 Bienvenue

Marie-Eve Cardinal
AGRIDEA
marie-eve.cardinal@agridea.ch

09h15 Introduction au thème et premiers exercices pratiques

- Introduction : utiliser des vidéos en agriculture.
- Prise de connaissance du matériel.
- Planification d'une vidéo : rédiger le plan de travail.
- Premier tournage (en groupe).

Thomas Alföldi
FiBL
thomas.alfoldi@fibl.org

12h15 Repas de midi

13h30 Travail pratique

- Second tournage (en groupe)
- Montage
- Diffusion sur YouTube

Thomas Alföldi &
Marie-Eve Cardinal

16h30 Discussion

16h45 Bilan

Marie-Eve Cardinal

17h00 Fin de la journée

Informations pratiques

Inscription

Via [shop 19.302](https://shop.19.302) ou via cours@agridea.ch

Délai d'inscription

Lundi 4 novembre 2019

Informations

+41 (0)21 619 44 06 ou cours@agridea.ch

Informations sur le contenu

marie-eve.cardinal@agridea.ch

En vous inscrivant, vous acceptez les conditions générales.
Vous pouvez les consulter sur www.agridea.ch/termes-et-conditions.

Prix

Forfait conseillères et conseillers et collaboratrices et collaborateurs d'organismes membres d'AGRIDEA, ainsi que l'OFAG et de centres de recherche et de formation :

CHF 220.–/jour

Autres participant-e-s :

CHF 340.–/jour

Les vacations (café, pause, repas de midi avec une boisson non alcoolisée, location de salle et matériel) se montent à CHF 40.– et **sont comprises dans le forfait**.

La facture finale vous sera envoyée après le cours.

Désistement : il est possible de se désinscrire sans conséquence financière jusqu'à une semaine avant le début du cours. Si le retrait intervient plus tard, une taxe de CHF 100.– sera perçue pour les frais administratifs. D'autre part, une participation sera facturée en fonction de la dédite demandée par les lieux d'accueil ou d'hébergement (restaurant, hôtel). Sans excuse ou pour une participation partielle, même annoncée, la facture s'élève au montant correspondant aux inscriptions.

Plan d'accès

